

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

La personne ayant une déficience intellectuelle rencontre des défis au niveau cognitif, psychomoteur ou social qui limitent souvent son développement global ou son bien-être. Elle peut éprouver des difficultés importantes à comprendre, communiquer, maintenir son attention, établir des relations avec autrui et exprimer ses émotions. Certains troubles neurologiques, syndromes ou déficiences physiques ou sensorielles peuvent aussi être présents. Il est donc difficile pour la personne d'accomplir les activités de la vie quotidienne et d'interagir avec les autres de façon autonome. Ceci peut entraîner l'incompréhension de l'entourage associé à un sentiment d'isolement pour la personne, de l'anxiété et une perte d'estime personnelle et de confiance en soi.

La musicothérapie permet de maintenir ou d'améliorer différents aspects du développement de la personne. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie les besoins et capacités de la personne au plan socio-affectif, psychomoteur et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de sa globalité, tels que : développer la conscience de soi et de l'environnement, consolider l'estime de soi, diversifier les habiletés d'expression émotionnelle, de communication ou de socialisation, augmenter la capacité d'attention et de mémorisation, etc. Un suivi individuel ou en petit groupe sera privilégié selon les besoins de la personne.

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques. La personne peut être invitée à improviser avec la voix et les instruments ; à chanter ou contribuer à la composition des paroles d'une chanson ; à se détendre ou à bouger en rythme avec la musique ; à prendre part à l'écoute d'une pièce musicale choisie, etc. Une grande variété d'instruments de musique (percussions, guitare, piano ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et valorisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de la personne ayant une déficience intellectuelle et de soutenir son développement et son mieux-être.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie :

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél. : 514.987.3000, poste 7639#

Télec. : 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*

TROUBLE DE DÉFICIT DE L'ATTENTION/HYPERACTIVITÉ (TDAH)

TROUBLE DE DÉFICIT DE L'ATTENTION/HYPERACTIVITÉ (TDAH)

L'enfant ou l'adolescent qui a un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité rencontre des défis au niveau cognitif, émotionnel et social. Il est difficile pour lui d'ancrer et de maintenir son attention sur une tâche, de répondre adéquatement à des consignes ou d'interagir avec son entourage en pondérant ses réactions émotionnelles (impulsivité verbale, motrice et sociale). Ceci peut entraîner une perte de l'estime de soi, de l'isolement, de l'anxiété ou des troubles de comportement.

La musicothérapie peut faciliter l'adaptation et l'intégration du jeune à son environnement. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie ses besoins et ses capacités au plan socio-affectif, psychomoteur et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de sa personne dans sa globalité, tels que: consolider l'estime de soi, développer l'attention sélective, maîtriser l'impulsivité verbale, motrice et sociale, acquérir des stratégies de communication, etc. Un suivi individuel ou en petit groupe sera privilégié selon ses besoins.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes.

Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques. L'enfant ou l'adolescent peut être invité à improviser avec la voix ou les instruments pour s'exprimer; à imiter et initier des motifs rythmiques ou mélodiques pour apprendre à se structurer; à partager un instrument avec un pair; à contribuer aux paroles d'une chanson; à échanger autour d'une pièce musicale; à mettre en scène un conte sonore. Une grande variété d'instruments de musique (percussions, guitare, piano ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et valorisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié pour aller à la rencontre du jeune ayant un déficit d'attention/hyperactivité en soutenant son développement émotionnel, cognitif et social.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie:

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél. : 514.987.3000, poste 7639#

Télec. : 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*

L'enfant ou l'adolescent ayant une dysphasie présente un trouble sévère du langage d'ordre neurologique. Il éprouve des difficultés importantes au niveau de la compréhension ou de l'expression du langage, ce qui peut entraîner une incompréhension de l'entourage, de l'isolement, de l'anxiété, une perte d'estime personnelle et de confiance en soi ou des problèmes de comportement.

La musicothérapie permet de maintenir ou d'améliorer différents aspects du développement du jeune. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie ses besoins et ses capacités au plan socio-affectif, psychomoteur et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte à la fois de sa problématique de langage et de sa globalité, tels que: diversifier les habiletés d'expression émotionnelle, de communication ou de socialisation, consolider l'estime de soi, augmenter la capacité d'attention et de mémorisation, etc. Un suivi individuel ou en petit groupe sera privilégié selon ses besoins.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques. L'enfant ou l'adolescent peut être invité à improviser avec sa voix ou avec des instruments à vent pour élargir son répertoire de sons vocaux et la maîtrise de ceux-ci;

à chanter des chansons choisies ou composées de manière à faciliter et étendre sa production phonologique; à associer des gestes ou symboles à des paroles chantées; à participer à la composition d'une chanson; à improviser avec les instruments et la voix pour exprimer ce qu'il ressent; à bouger et vocaliser en rythme avec la musique; à utiliser des symboles pour comprendre le déroulement de la séance. Une grande variété d'instruments de musique (percussions, guitare, instruments à vent ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et valorisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de l'enfant ou de l'adolescent ayant une dysphasie en soutenant son développement et son mieux-être.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie:

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél.: 514.987.3000, poste 7639#

Télec.: 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (TED)

La personne ayant un trouble envahissant du développement présente des particularités dans son fonctionnement perceptuo-sensoriel qui entravent le développement harmonieux de son potentiel. Elle peut éprouver des difficultés importantes à organiser ses perceptions auditives, visuelles, tactiles ou autres, à coordonner sa motricité de façon fonctionnelle, à organiser son monde émotionnel ou à communiquer. Le déficit d'intégration sensorielle provoque aussi des comportements inhabituels et stéréotypés. Sa difficulté à comprendre et à interpréter son environnement physique, temporel et social peut susciter de la détresse et lui rendre pénible l'adaptation au changement dans la vie de tous les jours.

La **musicothérapie permet** de maintenir ou d'améliorer différents aspects du développement de la personne. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie ses besoins et ses capacités au plan socio-affectif, sensorimoteur et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de sa globalité, tels que : intégrer et moduler ses perceptions sensorielles, améliorer ses gestes moteurs et ses mouvements fondamentaux, reconnaître et exprimer des émotions, apprendre à utiliser des stratégies de communication (langage, photos, pictogrammes, gestes), initier des interactions avec autrui, développer la conscience de soi et de l'entourage, consolider l'estime de soi, etc. Un suivi en individuel ou en petit groupe sera privilégié selon les besoins de la personne.

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (TED)

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques propres à son domaine en exploitant la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques. La personne peut être invitée à improviser pour s'exprimer ou pour explorer les diverses qualités sonores et tactiles des instruments; à dialoguer par le jeu vocal ou instrumental avec le musicothérapeute; à jouer d'un instrument pour accompagner une chanson; à associer des gestes ou des symboles à des paroles chantées; à prendre part à un tour de rôle instrumental dans le groupe; à bouger au son de la musique. Une grande variété d'instruments de musique (guitare, piano, percussions ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences et les habiletés de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et valorisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié pour aller à la rencontre de la personne ayant un trouble envahissant du développement en soutenant le développement optimal de son potentiel.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie :

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél. : 514.987.3000, poste 7639#

Télec. : 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*

MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES

MUSICOTHÉRAPIE Vieillesse

La personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre démence

subit une détérioration globale de ses fonctions cognitives pouvant entraîner une détresse émotionnelle et de l'isolement social. Elle éprouve des difficultés importantes qui l'amènent graduellement à perdre son autonomie fonctionnelle. Les pertes au niveau de la mémoire, de la communication et de l'orientation peuvent aussi susciter de l'anxiété, une désorganisation ou des troubles du comportement.

La musicothérapie permet de maintenir ou d'améliorer le bien-être émotionnel et social de la personne. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie ses besoins et ses capacités au plan socio-affectif et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de sa globalité, tels que : stimuler l'éveil à l'environnement, gérer l'anxiété, stabiliser l'humeur, favoriser la réminiscence, encourager les interactions et la communication, etc. Un suivi en individuel ou en petit groupe sera privilégié selon les besoins de la personne.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques.

MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES DÉMENCES

MUSICOTHÉRAPIE Vieillesse

La personne peut être invitée à improviser avec la voix ou les instruments à partir d'un thème pour évoquer des émotions ou des souvenirs ; à contribuer à la composition d'une chanson pour exprimer ses émotions ; à écouter une chanson dont les paroles traitent d'une situation familière ; à échanger autour d'une pièce musicale ; à se détendre ou à bouger au son de la musique. Une grande variété d'instruments de musique (guitare, piano, percussions ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et sécurisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre démence et de contribuer ainsi à son mieux-être.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie :

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél. : 514.987.3000, poste 7639#

Télec. : 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*

LIMITATIONS PHYSIQUES

La personne ayant des limitations physiques est susceptible de souffrir de détresse psychologique devant la diminution de son autonomie fonctionnelle. Il peut arriver qu'elle éprouve des difficultés importantes à accepter ces pertes et à s'adapter à sa nouvelle situation. Ceci peut entraîner de la frustration, de l'anxiété, de l'isolement ou de la dépression.

La musicothérapie permet de maintenir ou d'améliorer le bien-être émotionnel et social de la personne. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie ses besoins et capacités au plan socio-affectif et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de sa globalité, tels que: exprimer les émotions difficiles, gérer l'anxiété, traverser le deuil relié aux pertes multiples, développer des stratégies d'adaptation, retrouver un sens à sa vie, vivre pleinement le moment présent, etc.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques. La personne peut être invitée à reprendre contact avec ses capacités intactes en improvisant avec la voix et les instruments;

LIMITATIONS PHYSIQUES

à échanger à partir des paroles de chansons qui soutiennent et valident ses émotions et son sens à la vie; à contribuer à la composition d'une chanson pour exprimer ce qu'elle ressent; à faire l'expérience du soutien des pairs par la cohésion musicale; à se détendre ou à bouger au son de la musique pour maintenir sa souplesse et sa force physique. Une grande variété d'instruments de musique (guitare, piano, percussions ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et valorisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de la personne ayant des limitations physiques et de contribuer à son mieux-être.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie:

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél. : 514.987.3000, poste 7639#

Télec. : 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*

DYSTROPHIE MUSCULAIRE, PARALYSIE CÉRÉBRALE, SCLÉROSE EN PLAQUES, ETC.

MUSICOTHÉRAPIE Conditions neurologiques

La personne ayant une condition neurologique qui réduit sa motricité peut faire face à une baisse de son estime personnelle, à de l'isolement, à des douleurs physiques ou à des pertes d'aptitudes cognitives. Elle peut éprouver des difficultés importantes au plan de la communication, de la stabilité de l'humeur ou de l'autonomie dans la réalisation de ses activités de vie quotidienne. L'anxiété ou la dépression peuvent également être présentes et nuire à la qualité de vie.

La musicothérapie permet de maintenir ou de restaurer différents aspects du fonctionnement de la personne. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie ses besoins et ses capacités au plan affectif, cognitif, physique et social ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de sa globalité, tels que: développer un meilleur contrôle respiratoire, améliorer certains mouvements fondamentaux, consolider l'estime de soi, exprimer les émotions, gérer l'anxiété, développer des stratégies de communication, favoriser la détente, etc. Un suivi en individuel ou en petit groupe sera privilégié selon les besoins de la personne.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques.

DYSTROPHIE MUSCULAIRE, PARALYSIE CÉRÉBRALE, SCLÉROSE EN PLAQUES, ETC.

MUSICOTHÉRAPIE Conditions neurologiques

La personne peut être invitée à improviser avec la voix ou les instruments pour exprimer ce qu'elle ressent; à régulariser sa respiration ou améliorer le tonus musculaire phonatoire en jouant des instruments à vent; à contribuer à la composition des paroles d'une chanson; à échanger autour de pièces musicales choisies; à se détendre au son de la musique. Une grande variété d'instruments de musique (guitare, piano, percussions ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et de lui offrir une expérience émotionnelle riche. Il est également possible d'adapter les instruments de musique en fonction des capacités motrices de la personne afin de diversifier ses moyens d'expression musicale et d'optimiser son autonomie. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié pour aller à la rencontre de la personne atteinte de limitations physiques et pour maintenir ou restaurer son bien-être physique, affectif et social.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie:

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél. : 514.987.3000, poste 7639#

Télec. : 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC), TRAUMATISME CRÂNIO-CÉRÉBRAL (TCC)

MUSICOTHÉRAPIE Conditions neurologiques

La personne qui a subi un accident vasculaire cérébral ou un traumatisme crânio-cérébral est susceptible de présenter diverses dysfonctions du système nerveux intracrânien. Il peut arriver qu'elle éprouve des difficultés importantes au plan de la communication (compréhension ou expression), de la motricité ou de la mémoire. Il peut être difficile pour elle de reprendre ses habitudes de vie car sa condition entraîne souvent des changements dans ses attitudes et comportements, tels l'impulsivité, la persévération, la perte d'inhibition sociale, l'agitation ou la dépression, en plus des limitations physiques qui peuvent survenir.

La **musicothérapie permet** de restaurer, de maintenir ou d'améliorer différents aspects du fonctionnement de la personne. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie ses besoins et capacités au niveau socio-affectif, physique et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte du type d'atteinte et de la globalité de la personne, tels que : optimiser le contrôle respiratoire, s'exprimer plus efficacement, gérer l'anxiété, améliorer l'endurance musculaire et la coordination motrice, se détendre au son de la musique, stabiliser l'humeur, s'orienter dans le temps, etc. Un suivi en individuel ou en petit groupe sera privilégié selon les besoins de la personne.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes.

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC), TRAUMATISME CRÂNIO-CÉRÉBRAL (TCC)

MUSICOTHÉRAPIE Conditions neurologiques

Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques. La personne peut être invitée à improviser avec la voix ou avec des instruments pour exprimer ce qu'elle ressent; à composer les paroles d'une chanson sur un thème en lien avec ce qu'elle vit; à évoquer en imagerie mentale des sensations kinesthésiques ou des souvenirs suscités par la musique; à régulariser sa respiration ou améliorer le tonus musculaire phonatoire en jouant des instruments à vent. Une grande variété d'instruments de musique (guitare, piano, percussions ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et de lui offrir une expérience émotionnelle riche et valorisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié pour aller à la rencontre de la personne ayant subi un accident vasculaire cérébral ou un traumatisme crânio-cérébral pour maintenir ou restaurer son bien-être physique, affectif et social.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie :

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél. : 514.987.3000, poste 7639#

Télec. : 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*

SCHIZOPHRÉNIE ET TROUBLES PSYCHOTIQUES

MUSICOTHÉRAPIE Santé mentale

La schizophrénie et les troubles psychotiques peuvent entraîner de la détresse, de l'isolement social et une altération des perceptions de la personne. Elle peut éprouver des difficultés importantes à communiquer, à exprimer ses émotions et ses besoins et à réagir à ceux d'autrui. Il est souvent difficile pour elle de maintenir son attention et de mener à bien des tâches quotidiennes, ce qui peut susciter de l'anxiété et une désorganisation face aux nombreux stress de la vie de tous les jours.

La musicothérapie permet de maintenir ou d'améliorer le bien-être émotionnel et social de la personne. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie les besoins et capacités de la personne au plan de l'affectivité, de la communication et de la pensée ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de sa globalité, tels que : reconnaître les signes d'anxiété, exprimer ses émotions, développer des repères dans sa perception de la réalité, organiser ses pensées, mieux communiquer avec les autres, etc. Un suivi en individuel ou en petit groupe sera privilégié selon les besoins de la personne.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes.

SCHIZOPHRÉNIE ET TROUBLES PSYCHOTIQUES

MUSICOTHÉRAPIE Santé mentale

Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques. La personne peut être invitée à improviser avec la voix ou les instruments à partir d'un thème relié à sa vie; à composer les paroles d'une chanson pour exprimer ses émotions; à écouter une chanson qui aborde une problématique familière; à apprendre à se détendre au son de la musique. Une grande variété d'instruments de musique (guitare, piano, percussions ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et valorisante. La musique peut ouvrir le chemin vers les mots et elle peut aussi compléter quand la parole manque. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de la personne ayant un trouble psychotique et de soutenir son mieux-être.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie :

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél. : 514.987.3000, poste 7639#

Télec. : 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*

CANCER, SIDA, MALADIES DÉGÉNÉRATIVES

CANCER, SIDA, MALADIES DÉGÉNÉRATIVES

La personne en phase terminale de cancer, de SIDA ou de maladie dégénérative a besoin d'un accompagnement qui respecte les besoins très particuliers de cette étape de fin de vie. La personne peut éprouver de la difficulté à exprimer ses sentiments et à communiquer avec ses proches. Elle peut présenter de la détresse face à la douleur, aux deuils multiples et au fait de devoir quitter les siens.

La musicothérapie contribue au confort général de la personne en allégeant certains symptômes et en lui offrant des moyens de s'exprimer et de communiquer ses besoins. Le musicothérapeute, en étroite collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, identifie ses besoins, qu'ils soient d'ordre physique, émotionnel, social ou spirituel. Il choisit ensuite l'intervention musicothérapeutique appropriée. Selon la personne, la priorité de l'intervention peut être par exemple de soulager la douleur, d'améliorer la qualité du sommeil, d'exprimer ses émotions, de communiquer avec ses proches, de trouver un sens à sa vie, etc. Le suivi en séance individuelle sera généralement privilégié mais la personne peut aussi participer à des groupes de détente ou de partage où la musique peut être utilisée avec d'autres modalités artistiques, telles que le dessin, la peinture ou la poésie. Si tel est le besoin, les proches peuvent également prendre part aux séances de musicothérapie.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques.

La personne peut être invitée à participer à l'audition de pièces musicales ou de chansons significatives; à improviser avec la voix ou les instruments; à contribuer à la composition d'une chanson pour exprimer ce qu'elle ressent; à enregistrer une offrande musicale pour ses proches (composer un texte, des chansons, choisir des morceaux de musique, etc.); à utiliser la musique pour se détendre et pour augmenter son confort respiratoire. Une variété d'instruments de musique (petite harpe, guitare, flûte, piano ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et soutenue. La musique peut ouvrir le chemin vers les mots et elle peut aussi compléter lorsque la parole manque. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de la personne en phase terminale de cancer, de SIDA ou de maladie dégénérative et de contribuer à son mieux-être.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie :

Association québécoise de musicothérapie

www.musicotherapieaqm.com

Tél. : 514.987.3000, poste 7639#

Télec. : 514.987.4637

info@musicotherapieaqm.com



*Association québécoise de
musicothérapie*